

NOTRE ÉNERGIE POUR VOS EMPLOIS



**CONSEIL D'ADMINISTRATION :
LE SEUL ENDROIT POUR FAIRE ENTENDRE
VOTRE VOIX AUX MINISTÈRES DE TUTELLE**

(LES MINISTÈRES EN CHARGE DE LA RECHERCHE, LA DÉFENSE,
LES ENERGIES, L'INDUSTRIE... ET SURTOUT LES FINANCES.)

POUR DONNER
DE LA FORCE
À VOS IDÉES

DU 18 AU 21 JUIN

**VOTEZ
CFE-CCG**

NOS CANDIDATS

- 1 : FRABOULET David (GRENOBLE)
- 2 : MILLET Annick (MARCOULE)
- 3 : GIRAUD Pierre (DIF)
- 4 : MOUREAU Florence (CADARACHE)
- 5 : PACE Jérôme (MARCOULE)
- 6 : MASSON Florence (PARIS FAR)
- 7 : GUIGNANDON Pierrick (LE RIPAUT)
- 8 : NINEY Céline (CESTA)
- 9 : PIROTAIS Olivier (GRAMAT)

NOS ENGAGEMENTS

- Intervenir auprès des tutelles pour adapter les programmes aux réalités du terrain
- Remettre l'emploi et les salaires au cœur des décisions
- Porter le témoignage des salariés devant les tutelles
- Faire une analyse de RISQUE par rapport aux choix stratégiques engageants



électron
libre

L'INDÉPENDANCE DES IDÉES,
LA COHÉRENCE DES ACTIONS

La CFE-CGC parraine la liste « Notre énergie pour vos emplois » : une voie syndicale pragmatique qui place l'humain au cœur de l'activité économique et sociétale.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : FONDAMENTAL

Plus de 20 000 salariés du CEA sont appelés à renouveler les 17 et 18 juin prochains les 6 administrateurs salariés qui siègeront auprès des 12 administrateurs cooptés ou représentants des tutelles. Les délibérations du Conseil d'Administration (CA) sont :

- **Fondamentales** car le CA est l'instance qui valide les grandes orientations. Les représentants des salariés font entendre aux tutelles ce qu'est la réalité du terrain.
- **Confidentielles** par la nature des débats, dont certains portent sur le détail de nos stratégies et de nos projets.

Le conseil d'administration est, surtout, le seul organe dans lequel des représentants élus peuvent porter les intérêts des salariés, et du CEA, devant des représentants des tutelles. Par la sensibilité des candidats que vous élirez et qui représenteront TOUS les salariés, vous influerez sur la teneur et la tenue des débats, qui engagent l'avenir du CEA et de vos emplois ! Votez!!

2024/2029 : PÉRIODE CRUCIALE POUR LA RELANCE DU NUCLÉAIRE EN FRANCE

La période qui s'ouvre marque une phase de renouvellement et de modernisation du parc nucléaire français. La France se positionne aujourd'hui pour maintenir sa souveraineté énergétique et son expertise dans le domaine nucléaire.

L'évolution des technologies nucléaires, notamment avec le développement de SMR (Small Modular Reactors), de AMR (Advanced Modular Reactors) et de projets d'innovation offre des perspectives intéressantes pour améliorer la sûreté, la durabilité et l'efficacité des installations nucléaires.

2024-2029 constitue une fenêtre stratégique pour la relance du nucléaire en France, en réponse aux impératifs environnementaux, énergétiques et industriels du pays. Cela nécessitera un engagement fort du gouvernement, des investissements ciblés dans la recherche et l'innovation, ainsi qu'une collaboration étroite entre les acteurs publics et privés pour garantir le succès de cette transition énergétique vers un nucléaire modernisé et durable.

ADMINISTRATEUR SALARIÉ : VOX POPULI !

Que pouvez-vous attendre des administrateurs salariés ? Etre, lorsque cela est justifié, force de proposition loin du « politiquement correct ». Les tutelles et en l'occurrence l'ETAT, doivent jouer un rôle MAJEUR et éclairer les débats dans l'intérêt de la Nation et des générations futures. Il est légitime d'exiger des EPIC comme le CEA, qu'ils soient des modèles sociaux.

Des choix stratégiques sont parfois arrêtés, mettant à mal ces organismes. Les administrateurs salariés, conscients que certains choix mettent en péril l'emploi d'aujourd'hui et celui de demain, sont encore les seuls à oser dénoncer ces orientations.



LE CA : QUEL RÔLE ?

Le Conseil d'Administration du CEA statue sur toutes les orientations de l'organisme. A ce titre, il délibère sur les programmes, les budgets, les ventes et achats, les adhésions et participations à des entités externes. Deux comités lui sont associés : ils effectuent l'audit et le suivi budgétaire (fonds dédiés au démantèlement ...), et contrôlent les engagements financiers importants. Les administrateurs salariés, minoritaires (6 sur 18) mais libres d'expression, ont notamment la responsabilité d'alerter directions et tutelles des conséquences que revêtent des décisions souvent imaginées et conçues dans les bureaux feutrés des ministères.

Les orientations du CEA ont pu, à plusieurs reprises, être infléchies grâce à l'intervention des administrateurs salariés. Les 6 salariés élus ont pour objectif de défendre vos emplois et de soutenir la réalisation des missions ambitieuses du CEA.

FILIÈRE NUCLÉAIRE : VERS UNE GESTION PLUS RATIONNELLE ?

La vocation du CEA est d'entretenir un socle de recherches fondamentales et appliquées destinées à transmettre à des industriels partenaires les savoir-faire assurant diverses indépendances (énergie, défense, santé ...). Dans la filière nucléaire tous les partenaires sont solidaires. Les difficultés des uns impactent les autres.

Le rôle des administrateurs salariés s'avèrera déterminant pour porter la voix du CEA au cœur de cette filière.



électron libre

